

Etablissement de déclaration fiscale suisse

CLIENTÈLE INDIVIDUELLE

Tarif appliqué depuis le 1er janvier 2020

GÉNÉRALITÉS

La BCV dispose d'une équipe de spécialistes en mesure de vous aider dans toutes les démarches relatives à l'établissement de votre déclaration d'impôt, de même que dans les contacts avec l'Administration fiscale. Les commissions et frais perçus par la banque pour ces services sont indiqués sous (I).

TARIF DE BASE

Services fiscaux	Hors TVA ¹	
Etablissement de la déclaration fiscale suisse et ses annexes (tarif horaire)	CHF	200.00
	Min. CHF	1000.00
Relevé fiscal dépôt valeur		
Par position	CHF	10.00
Montant minimum facturé pour l'établissement du relevé	CHF	40.00
Supplément pour édition du document hors du traitement standard ²	CHF	100.00

1) La TVA, actuellement de 7.7 %, est facturée en sus aux clients domiciliés en Suisse et au Liechtenstein.

2) Le traitement standard a lieu le deuxième ou le troisième lundi du mois de février.